



Manger dans une salle fumeur

Rubrique : questions-réponses - Date : jeudi 22 novembre 2007

Bonjour voila je travaille dans une entreprise agro-alimentaire et il y a une salle de pause et salle fumeur. Or avec le peu de temps de pause que l'on a (15 min), on nous refuse de manger dans la salle fumeur alors qu'il est impossible de pouvoir jongler entre les deux salles vue le peu de temps. Sont ils en droit de nous interdire Merci de votre réponse

Réponse :

C'est plus qu'un droit pour l'employeur, c'est une obligation, et il serait sanctionné s'il ne s'y soumettait pas.